



Plan d'Accessibilité des Voiries et Espaces Publics (PAVE)

Commune de CHANCEAUX-SUR-
CHOISILLE

PREAMBULE

Veillez trouver ci-dessous un extrait de texte écrit par Valérie LETARD Secrétaire d'État auprès de Jean-Louis Borloo, ministre d'État qui illustre les enjeux du PAVE.

Madame, Monsieur le Maire,

Ensemble, nous partageons un même constat : une société durable est une société moderne où l'insertion des personnes handicapées et leur implication dans tous les aspects de la vie de tous les jours est pleine et entière.

Avec la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, la France se fixe des objectifs ambitieux qui, lorsqu'ils seront atteints, pourront radicalement changer le quotidien des personnes handicapées en leur permettant de circuler, travailler, faire leurs démarches administratives, se distraire, de la manière la plus fluide possible.

Parmi les objectifs à atteindre figure la mise en accessibilité de l'espace public, des services de transport et des bâtiments publics. Ce défi de l'accessibilité pourra être gagné grâce à une méthode pragmatique : faire un état des lieux de nos communes, avec leurs contraintes architecturales et urbanistiques parfois lourdes, et le confronter avec les besoins des personnes en situation de handicap, pour déterminer les actions envisageables et souhaitables. Véritable outil de prise de conscience, d'incitation à l'action et de programmation, un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) doit être adopté par les communes pour la fin 2009. Ce grand chantier, qui conduit à acquérir un réflexe d'accessibilité dans tous vos projets et toutes vos réflexions, génère une vraie mobilisation des élus que vous êtes et de vos services.

S'y atteler, c'est non seulement répondre aux impératifs de la loi mais c'est aussi répondre aux besoins que tout un chacun d'entre nous rencontre quand il est muni d'une poussette ou de béquilles. C'est enfin répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes appelées à prendre une place croissante dans notre société. Agir dès aujourd'hui, c'est donc anticiper les défis de demain.

Madame, Monsieur le Maire, c'est ensemble que nous pourrons peu à peu réussir le grand chantier de l'accessibilité.

Valérie Létard,
Secrétaire d'État auprès de Jean-Louis Borloo, ministre d'État

TABLE DES MATIERES

1 Secteur de LANGENNERIE.....	2
1.1 Avenue de LANGENNERIE (RD n°29).....	2
1.2 Impasse de Caillonnerie	2
1.3 Le Clos Ronsard	2
1.4 Route de Saint Paterne Racan (RD n°28).....	2
1.5 Lotissement « Les Charmes »	2
2 Secteur de LA GRANDE PIECE DE LA FERME DE CHANCEAUX	2
2.1 Quart Nord – Ouest	2
2.1.1 Rue Sainte Agathe	2
2.1.2 Rue du Petit Mail et rue Saint Vincent	2
2.1.3 Rue de la Mairie (RD n°76) – entre la RD n° 29 et la rue du 8 mai 1945	2
2.1.4 Rue du 8 mai 1945.....	2
2.2 Quart Nord – Est.....	2
2.2.1 Avenue Saint Martin.....	2
2.2.2 Rue de la Fuye (entre la Rue de la Mairie et l’Avenue Saint Martin) et Rue Guillaume Regnault	2
2.2.3 Impasses des Bleuets, des Giroflées, des Coquelicots, des Primevères et des Marguerites	2
2.2.4 Rues Villa Cancellis, Passage Charles Avisseau et rue du Prieuré (au nord de l’Avenue Saint Martin).....	2
2.3 Quart Sud-Ouest	2
2.3.1 Rue Félix Brédif	2
2.3.2 Rue du Prieuré (entre la rue Félix Brédif et la rue de la Fuye) et Impasse des Guessières	2
2.3.3 Rue de la Fuye (entre l’Avenue Saint Martin et la Rue des Guessières).	2
2.3.4 Allées de la Perdrix, du Passe Temps, de la Gâtine	2
2.4 Quart Sud-Est	2
2.4.1 Rue du Prieuré (entre la rue de la Fuye et la l’Avenue Saint Martin), rue Jean Fleuriau et allée Saint Julien	2

3 Secteur des GUESSIERES et des PIECES DES GUESSIERES.....	2
3.1 Rue de l'Île de France	2
3.2 Allée de Bourgogne et Impasses de Bourgogne et de Champagne.....	2
3.3 Allées de Touraine, du Languedoc et Provence	2
3.4 Allées de la Vendée et d'Armor	2
3.5 Rues de Bretagne et Marcel Dassault.....	2
4 Secteur de la GRANDE BORDE et de la PECAUDINIÈRE.....	2
4.1 Rue des Guessières (entre la rue de la Borde et la rue Ève la Vallière).....	2
4.2 Rue de la Pécaudinière	2
4.3 Rue Gosta Kruse.....	2
4.4 Rue de l'Abbé Chasteigner.....	2
4.5 Rue Ève La Vallière (entre la rue des Guessières et la rue du Coteau).....	2
5 Secteur de CHAUSSELOUP.....	2
5.1 Rue Ève La Vallière (entre l'allée du Coteau et la RD n°76)	2
5.2 Rue Jean Houcke	2
5.3 Rue des Pinsonnières.....	2
5.4 Impasses Édouard André et Louis Noisette	2
6 Secteur de LA PRAIRIE DE LA BOURDILLIÈRE.....	2
6.1 Rue de la Mairie - RD n°76 – entre la rue des Guessières et la rue des Pinsonnières.....	2
6.2 Rue de la Bourdillière et impasses des Fontaines, des Sources et des Sansonnets	2
7 Secteur du BOURG	2
7.1 Rue de la Mairie - RD n°76 – entre la rue des Guessières et la rue de la Fuye ; Cimetière	2
7.2 Rue des Guessières – entre la rue de la Mairie et la rue Ève la Vallière.....	2

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 Plan de repérage	2
Annexe 2 Planche 1	2
Annexe 3 Planche 2	2
Annexe 4 Planche 3	2
Annexe 5 Planche 4	2
Annexe 6 Planche 5	2
Annexe 7 Planche 6	2
Annexe 8 Planche 7	2
Annexe 9 Planche 8	2
Annexe 10 Planche 9	2
Annexe 11 Planche 10	2
Annexe 12 Planche 11	2
Annexe 13 Planche 12	2
Illustration 1 ALLEE + IMPASSE DE BOURGOGNE	2
Illustration 2 ALLEE + IMPASSE DE PROVENCE	2
Illustration 3 ALLEE CAMILLE CLAUDEL	2
Illustration 4 ALLEE D'ARMOR	2
Illustration 5 ALLEE DE LA GATINE	2
Illustration 6 ALLEE DE LA PERDRIX	2
Illustration 7 ALLEE DE LA VENDÉE	2
Illustration 8 ALLEE DE TOURAINÉ	2

Illustration 9	ALLEE DU COTEAU	2
Illustration 10	ALLEE DU LANGUEDOC	2
Illustration 11	ALLEE DU PASSE TEMPS	2
Illustration 12	ALLEE SAINT JULIEN	2
Illustration 13	AVENUE SAINT MARTIN	2
Illustration 14	ÉCOLE	2
Illustration 15	IMPASSE DE LA CAILLONNERIE	2
Illustration 16	IMPASSE DES BLEUETS	2
Illustration 17	IMPASSE DES COQUELICOTS	2
Illustration 18	IMPASSE DES FONTAINES	2
Illustration 19	IMPASSE DES GIROFLÉES	2
Illustration 20	IMPASSE DES GUESSIERES	2
Illustration 21	IMPASSE DES MARGUERITTES	2
Illustration 22	IMPASSE DES PRIMEVERES	2
Illustration 23	IMPASSE DES SANSONNETS	2
Illustration 24	IMPASSE DES SOURCES	2
Illustration 25	IMPASSE EDOUARD ANDRE	2
Illustration 26	IMPASSE LOUIS NOISETTE	2
Illustration 27	LANGENNERIE : ALLEE ALFRED DE VIGNY	2
Illustration 28	LANGENNERIE : ALLEE EMILE VERHAEREN	2
Illustration 29	LANGENNERIE : ALLEE PAUL VALERY	2
Illustration 30	LANGENNERIE : AVENUE DE LANGENNERIE	2
Illustration 31	LANGENNERIE : CHEMINEMENT VERS BOURG	2
Illustration 32	LANGENNERIE : RD 28	2
Illustration 33	LANGENNERIE : RUE JULES VERNE	2
Illustration 34	LANGENNERIE : RUE PAUL VERLAINE	2

Illustration 35	LE CLOS RONSARD	2
Illustration 36	LE VAROIR	2
Illustration 37	PASSAGE CHARLES AVISSEAU	2
Illustration 38	PLACE DU 11 NOVEMBRE	2
Illustration 39	RUE DE BRETAGNE	2
Illustration 40	RUE DE L'ABBE CHASTEIGNER	2
Illustration 41	RUE DE L'ILE DE FRANCE	2
Illustration 42	RUE DE LA BOURDILLIERE	2
Illustration 43	RUE DE LA FUYE	2
Illustration 44	RUE DE LA GRANDE BORDE	2
Illustration 45	RUE DE LA MAIRIE	2
Illustration 47	RUE DE LA PECAUDINIÈRE	2
Illustration 48	RUE DES GUESSIERES	2
Illustration 49	RUE DES PINSONNIÈRES	2
Illustration 50	RUE DU 8 MAI	2
Illustration 51	RUE DU PETIT MAIL	2
Illustration 52	RUE DU PRIEURÉ	2
Illustration 53	RUE EVE LA VALLIERE	2
Illustration 54	RUE FELIX BREDIF	2
Illustration 55	RUE GOSTA KRUSE	2
Illustration 56	RUE GUILLAUME REGNAULT	2
Illustration 57	RUE JEAN FLEURIAU	2
Illustration 58	RUE JEAN HOUCKE	2
Illustration 59	RUE MARCEL DASSAULT	2
Illustration 60	RUE SAINT VINCENT	2
Illustration 61	RUE SAINTE AGATHE	2

Illustration 62 **RUE VILLA CANCELLIS**2

Illustration 63 **SPORTS**2

Illustration 64 **ZI DE LA DUQUERIE**2

1

Secteur de LANGENNERIE

1.1 Avenue de LANGENNERIE (RD n°29)

Planche de cartographie : planches 10 et 12

Photographies : album n° 30 – page 109

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
A1 : pente longitudinale > 5%	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B1 : largeur de trottoir < à 1,40m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B4 : mauvais état du revêtement ; enduit bicouche endommagé, quelques trous.	Reprofilage du support existant et renouvellement du revêtement bicouche ou autre (enrobé, béton etc.)	2700 m ²	12 €/m ²	32 400	Si réfection en bicouche
E1 : Mobilier urbain non conforme ; bornes non détectables	Remplacement des bornes existantes	4 u	200 €/u	800	
E2 : hauteur de passage < 2,20m ; hauteur sous panneaux insuffisante	Remplacement des supports des panneaux	4 u	150 €/u	600	Panneaux existants conservés
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm	5 u	600 €/u	3000	

	maxi etc.)				
Abri bus non accessible	Raccorder le trottoir et l'abri bus sans marche	forfait	1500	1500	
TOTAL (en € HT)				38 300	

Suggestions : Créer un passage piéton au droit de l'accès au restaurant « L'auberge de Langennerie » afin de privilégier le cheminement piéton sur le trottoir le plus large.

Il est souhaitable que la jonction espaces verts / cheminements piétons soit clairement délimitée (bordurettes béton par exemple).

Lors de notre passage sur site, nous avons constaté que de nombreux véhicules stationnent sur les cheminements piétons. En plus des dégâts engendrés sur les cheminements qui ne sont pas dimensionnés pour le stationnement, cela bloque parfois le passage des PMR (voir photo n°534). Une campagne d'information et de répression peut être envisagée.

1.2 Impasse de Caillonnerie

Planche de cartographie : planche 12

Photographies : album n° 15 – page 79

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
Rue sans bordures et sans trottoir ; revêtement en mauvaise état (gros graviers)	Reprofilage du support, réalisation d'un enduit bicouche et création d'une zone de rencontre	forfait	12 000	12 000	Gestion des eaux pluviales non comprise
TOTAL (en € HT)				12 000	

1.3 Le Clos Ronsard

Planche de cartographie : planche 12

Photographies : album n° 35 – page 124

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
Absence de trottoir	Création de 100 ml de trottoir coté nord et 50 ml coté sud	250 m ²	50	12 500	Revêtement de trottoir en bicouche
Absence de passage piéton	Création d'un passage piéton pour relier les trottoirs nord et sud	1u	600	600	
TOTAL (en € HT)				13 100	

1.4 Route de Saint Paterne Racan (RD n°28)

Planche de cartographie : planches 10 et 11

Photographies : album n° 32 – page 117

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
Absence de trottoir	Création de 190 ml de trottoir coté nord entre la RD 29 et la rue Paul Verlaine	270 m ²	75	20 250	Revêtement de trottoir en bicouche
Passage piéton non conforme et ou création de passage piéton	Mise en conformité ou création du passage piéton existant et création d'un passage piéton au niveau de la rue Paul Verlaine	2u	600	1 200	
TOTAL (en € HT)				21 450	

Suggestions : L'idée est d'assurer la liaison piétonne entre le centre de LANGENNERIE et la cité des Charmes.

1.5 Lotissement « Les Charmes »

Rue Paul Verlaine, Allée Émile Verharen, Rue Jules Verne, Allée Alfred de Vigny, Allée Paul Valéry

Planche de cartographie : planches 10 et 11

Photographies : album n° 27 à 29, 33 et 34 – pages 103 à 109 et 129 à 121

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
A1 : pente longitudinale > 5%	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
A2 : pente longitudinale > 8%	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B1 : trottoir de largeur < 1,40m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B2 : trottoir de largeur < 0,90m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B3 : dévers > 2%	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	11 u	600 €/u	6 600	
TOTAL (en € HT)				6 600	

Suggestions: Étant donné la configuration de ce lotissement assez pentu avec des trottoirs de faible largeur, la mise en zone de rencontre de l'ensemble du lotissement constituerait un bon compromis. Toutefois, il serait nécessaire de créer quelques passages bateau.

2

Secteur de LA GRANDE PIECE DE LA FERME DE CHANCEAUX

2.1 Quart Nord – Ouest

2.1.1 Rue Sainte Agathe

Planche de cartographie : planches 1 et 4

Photographies : album n° 61 – page 201

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B1 : largeur de trottoir < à 1,40m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B2 : largeur de trottoir < 0,90m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
E2 : hauteur de passage < 2,20m ; hauteur sous panneaux insuffisante	Remplacement des supports des panneaux	2 u	150 €/u	500	Panneaux existants conservés
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	4 u	600 €/u	2 400	
TOTAL (en € HT)				2 900	

Suggestions: Le trottoir coté Est est conforme aux réglementations PMR ; afin d'assurer un cheminement PMR la commune privilégiera ce trottoir. La création de passages piétons permettra la liaison entre les deux trottoirs.

Par ailleurs, nous avons constaté plusieurs stationnements sur trottoirs, en plus des dégradations pouvant être générées par les véhicules sur ces derniers ; cela interrompt le cheminement piéton. Étant donné la configuration du site, une solution serait de créer des stationnements longitudinaux. Cela apporterait un effet « chicane » qui ralentirait la circulation et permettrait de répondre aux besoins en stationnement.

De nombreuses boites aux lettres encombrant le trottoir, il serait souhaitable d'inciter les riverains à installer des boites aux lettres en limite de propriété, non gênantes pour la circulation des PMR.

2.1.2 Rue du Petit Mail et rue Saint Vincent

Planche de cartographie : planche 1

Photographies : album n° 51 et 60 – pages 173 et 199

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B1 : largeur de trottoir < à 1,40m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B2 : largeur de trottoir < 0,90m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
E1 : Mobilier urbain non conforme ; boîte aux lettres inaccessible	Repositionnement de la boîte aux lettres	1 u	100 €/u	100	
E2 : hauteur de passage < 2,20m ; hauteur sous panneaux insuffisante	Remplacement des supports des panneaux	1 u	150 €/u	150	Panneaux existants conservés
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	6 u	600 €/u	3 600	
TOTAL (en € HT)				3 850	

Suggestions: La commune privilégiera les trottoirs les plus larges, nord pour la rue Saint Vincent et sud pour la rue du Petit Mail. La création de passages piétons permettra la liaison entre les deux trottoirs.

Par ailleurs, nous avons constaté plusieurs stationnements sur trottoirs, en plus des dégradations pouvant être générées par les véhicules sur ces derniers ; cela interrompt le cheminement piéton. Étant donné la configuration du site, une solution serait de créer des stationnements longitudinaux. Cela apporterait un effet « chicane » qui ralentirait la circulation et permettrait de répondre aux besoins en stationnement.

Il y a une place réservé pour les GIG – GIC sur les parkings existants, une deuxième place serait souhaitable.

De nombreuses boîtes aux lettres encombrent le trottoir, il serait souhaitable d'inciter les riverains à installer des boîtes aux lettres en limite de propriété, non gênantes pour la circulation des PMR.

La végétation encombre parfois les trottoirs, il est nécessaire de rappeler aux riverains que leurs plantations ne doivent pas entraver le cheminement piéton.

2.1.3 Rue de la Mairie (RD n°76) – entre la RD n° 29 et la rue du 8 mai 1945

Planche de cartographie : planche 1

Photographies : album n° 45 – page 149

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B3 : dévers > 2%	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	6 u	600 €/u	3 600	

Création d'un cheminement conforme PMR coté nord	Création d'un cheminement conforme PMR coté nord	350 m ²	75 €/m ²	26 250	Revêtement en bicouche
TOTAL (en € HT)				29 850	

Suggestions: Dans un premier temps, afin de limiter l'investissement, la commune pourra réaliser un cheminement piéton conforme aux normes PMR coté nord de la voie. La création de passages piétons permettra la liaison entre les deux trottoirs.

En cas de réfection complète de la voie, la chaussée devra être rehaussée afin de limiter la dénivelée entre les seuils et la chaussée qui engendre un dévers trop important.

2.1.4 Rue du 8 mai 1945

Planche de cartographie : planche 1 et 4

Photographies : album n° 50 – page 170

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B4 : mauvais état du revêtement ; gros graviers	Reprofilage du support existant et renouvellement du revêtement bicouche ou autre (enrobé, béton etc.)	250 m ²	12 €/m ²	3 000	Si réfection en bicouche
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	8 u	600 €/u	4 800	
TOTAL (en € HT)				7 800	

Suggestions: La rue du 8 mai 1945 étant assez longue (presque 400 m) et le trottoir sud étant très large, il serait souhaitable d'installer quelques bancs le long de cette voie pour permettre le repos des PMR.

2.2 Quart Nord – Est

2.2.1 Avenue Saint Martin

Planche de cartographie : planches 4 et 5

Photographies : album n° 13 – page 72

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
E1 : Mobilier urbain non conforme ; bornes	Remplacer les bornes non conformes	16 u	180 €/u	2 880	
E3 : zone non accessible PMR ; square avec cheminements en gros graviers	Reprofilage du support existant et création de cheminements pour accéder aux bancs existants. Revêtement en sable ciment (ton naturel).	200 m ²	12 €/m ²	2 400	
E5 : Chicane non conforme	Repositionnement des barrières existantes	2 u	75 €/u	150	
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles)	14 u	400 €/u	5 600	
TOTAL (en € HT)				11 030	

2.2.2 Rue de la Fuye (entre la Rue de la Mairie et l'Avenue Saint Martin) et Rue Guillaume Regnault

Planche de cartographie : planches 1 et 4

Photographies : album n° 43 et 56 – pages 141 et 190

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
E2 : hauteur de passage < 2,20m ; hauteur sous panneaux insuffisante	Remplacement des supports des panneaux	1 u	150 €/u	150	Panneaux existants conservés
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles)	8 u	600 €/u	4 800	
TOTAL (en € HT)				4 950	

Suggestions: Les trottoirs des rues de la Fuye et Guillaume Regnault sont conformes à la réglementation PMR. Mais nous avons constaté plusieurs stationnements sur trottoirs, en plus des dégradations pouvant être générées par les véhicules sur ces derniers ; cela interrompt le cheminement piéton. Étant donné la configuration du site, une solution serait de créer des stationnements longitudinaux. Cela apporterait un effet « chicane » qui ralentirait la circulation et permettrait de répondre aux besoins en stationnement.

Au niveau du parking du centre commercial de la Fuye, il n'y a aucune place réservée pour les GIG – GIC ; la création d'une à deux places serait souhaitable.

2.2.3 Impasses des Bleuets, des Giroflées, des Coquelicots, des Primevères et des Marguerites

Planche de cartographie : planches 1 et 4

Photographies : album n° 16,17,19,21 et 22 – pages 81, 83, 87, 91 et 93

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B1 : largeur de trottoir < à 1,40m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B2 : largeur de trottoir < 0,90m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
E2 : hauteur de passage < 2,20m ; hauteur sous panneaux insuffisante	Remplacement des supports des panneaux	5 u	150 €/u	750	Panneaux existants conservés
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	5 u	600 €/u	3 000	
TOTAL (en € HT)				3 750	

2.2.4 Rues Villa Cancellis, Passage Charles Avisseau et rue du Prieuré (au nord de l'Avenue Saint Martin)

Planche de cartographie : planches 4 et 5

Photographies : album n° 62, 37 et 52 – pages 204, 128, 176

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B2 : largeur de trottoir < 0,90m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				

Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	5 u	600 €/u	3 000	
Mise en conformité des places réservées GIC -GIG	Mise en conformité (panneaux et marquage)	2u	350 €/u	700	
TOTAL (en € HT)				3 700	

Suggestions: Le passage Charles Avisseau étant dépourvu de trottoirs, une solution serait de créer une zone de rencontre, voie mixte de circulation.

2.3 Quart Sud-Ouest

2.3.1 Rue Félix Brédif

Planche de cartographie : planches 4 et 7

Photographies : album n° 54 – page 185

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B1 : largeur de trottoir < à 1,40m	Élargir un trottoir, on privilégiera le coté Ouest équipé de candélabres.	500 m ²	85 €/m ²	42 500	Revêtement en enrobé
B2 : largeur de trottoir < 0,90m	Solutionné par l'élargissement du trottoir coté est				
E2 : hauteur de passage < 2,20m ; hauteur sous panneaux insuffisante	Remplacement des supports des panneaux	1 u	150 €/u	150	Panneaux existants conservés

Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	5 u	600 €/u	3 000	
TOTAL (en € HT)				45 650	

Suggestions: La chaussée étant suffisamment large, une solution serait d'élargir le trottoir est. La chaussée devra garder une largeur de 4,50m pour rester confortable vis à vis du trafic lié à cette zone résidentielle. En outre, la réduction de la largeur de chaussée entraîne une baisse de la vitesse des usagés.

2.3.2 Rue du Prieuré (entre la rue Félix Brédif et la rue de la Fuye) et Impasse des Guessières

Planche de cartographie : planches 4 et 7

Photographies : album n° 52 et 20 – pages 176 et 89

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B1 : largeur de trottoir < à 1,40m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B2 : largeur de trottoir < 0,90m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B4 : Mauvaise état du revêtement, gros graviers	Reprofilage du support et revêtement circulaire	180 m ²	12 €/m ²	2 160	Si revêtement en bicouche
E2 : hauteur de passage < 2,20m ; hauteur sous panneaux insuffisante	Remplacement des supports des panneaux	2 u	150 €/u	500	Panneaux existants conservés
E5 : Chicane non conforme	Repositionnement des barrières existantes	4 u	75 €/u	300	

Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	4 u	600 €/u	2 400	
TOTAL (en € HT)				5 360	

Suggestions: Dans ce secteur, les trottoirs de la rue du Prieuré sont trop étroits ; une solution serait créer une zone de rencontre, voie mixte de circulation.

2.3.3 Rue de la Fuye (entre l'Avenue Saint Martin et la Rue des Guessières)

Planche de cartographie : planches 4 et 7

Photographies : album n° 43 – page 141

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
E1 : Mobilier urbain non conforme ; bornes	Remplacer les bornes non conformes	6 u	180 €/u	1 080	
E2 : hauteur de passage < 2,20m ; hauteur sous panneaux insuffisante	Remplacement des supports des panneaux	3 u	150 €/u	450	Panneaux existants conservés
E3 : Zone non accessible PMR	Arrêt de bus à aménager pour respecter la réglementation PMR	forfait	5 000 €/u	5 000	
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	4 u	600 €/u	2 400	
TOTAL (en € HT)				8 930	

Suggestions: Dans ce secteur, les trottoirs de la rue du Prieuré sont trop étroits ; une solution serait créer une zone de rencontre, voie mixte de circulation.

2.3.4 Allées de la Perdrix, du Passe Temps, de la Gâtine

Planche de cartographie : planche 4

Photographies : album n° 5, 6 et 11 – pages 56, 58 et 72

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	3 u	600 €/u	1 800	
TOTAL (en € HT)				1 800	

Suggestions : Pour les trois allées, la mise en zone de rencontre serait un bon compromis.

2.4 Quart Sud-Est

2.4.1 Rue du Prieuré (entre la rue de la Fuye et la l'Avenue Saint Martin), rue Jean Fleuriau et allée Saint Julien

Planche de cartographie : planches 4 et 5

Photographies : album n° 52, 57 et 12 – pages 176, 192 et 70

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B2 : largeur de trottoir < 0,90m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
E1 : Mobilier urbain non conforme ; bornes	Remplacer les bornes non conformes	6 u	180 €/u	1 080	
E2 : hauteur de passage < 2,20m ; hauteur sous panneaux insuffisante	Remplacement des supports des panneaux	1 u	150 €/u	150	Panneaux existants conservés
E5 : Chicane non conforme	Repositionnement des barrières existantes	6 u	75 € /u	450	
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	9 u	600 €/u	5400	
TOTAL (en € HT)				7 380	

3

Secteur des GUESSIERES et des PIÈCES DES GUESSIERES

3.1 Rue de l'Île de France

Planche de cartographie : planches 7 et 9

Photographies : album n° 41 – page 136

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B4 : Revêtement en mauvais état, trous et enrobé déformé	Renouvellement du revêtement en enrobé	350 m ²	35 €/m ²	12 250	Si réfection en enrobé
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	5 u	600 €/u	3 000	
TOTAL (en € HT)				15 250	

Suggestions: Nous avons constaté plusieurs stationnements sur trottoirs, en plus des dégradations pouvant être générées par les véhicules sur ces derniers ; cela interrompt le cheminement piéton. Étant donné la configuration du site, une solution serait de créer des stationnements longitudinaux. Cela apporterait un effet « chicane » qui ralentirait la circulation et permettrait de répondre aux besoins en stationnement.

3.2 Allée de Bourgogne et Impasses de Bourgogne et de Champagne

Planche de cartographie : planche 7

Photographies : album n° 1 – page 48

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B2 : largeur de trottoir < 0,90m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	2 u	600 €/u	1 200	
TOTAL (en € HT)				1 200	

Suggestions: Dans ces secteurs, les trottoirs sont trop étroits ; une solution serait créer des zones de rencontre, voies mixtes de circulation.

3.3 Allées de Touraine, du Languedoc et Provence

Planche de cartographie : planches 7 et 9

Photographies : album n° 8, 10 et 2 – pages 62, 66 et 50

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B2 : largeur de trottoir < 0,90m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
E2 : hauteur de passage < 2,20m ; hauteur sous panneaux insuffisante	Remplacement des supports des panneaux	1 u	150 €/u	150	Panneaux existants conservés
E5 : Chicane non conforme	Dépose de barrières béton existantes et remplacement par du mobilier conforme	forfait	850 €/u	850	
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	2 u	600 €/u	1 200	
TOTAL (en € HT)				2 200	

Suggestions: Dans ces secteurs, les trottoirs sont trop étroits ; une solution serait créer des zones de rencontre, voies mixtes de circulation.

3.4 Allées de la Vendée et d'Armor

Planche de cartographie : planche 7

Photographies : album n° 7 et 4 – pages 60 et 54

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B2 : largeur de trottoir < 0,90m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	2 u	600 €/u	1 200	
TOTAL (en € HT)				1 200	

Suggestions: Dans ces secteurs, les trottoirs sont trop étroits ; une solution serait créer des zones de rencontre, voies mixtes de circulation.

3.5 Rues de Bretagne et Marcel Dassault

Planche de cartographie : planche 8

Photographies : album n° 39 et 59 – pages 132 et 197

Suggestions: Les rues de Bretagne et Marcel Dassault sont situées hors agglomération mais au vu de la densité des constructions et de la proximité avec la zone agglomération, il serait souhaitable de les intégrer à la zone agglomération.

Nota : les aménagements existants ne sont pas conformes aux réglementations PMR ; après passage en zone agglomération, la création d'une zone de rencontre dans ces deux rues autoriseraient la circulation des PMR sur les voies mixtes.

Les chicanes d'accès au square situé entre ces deux rues ne sont pas conformes, elles devront être remplacées pour respecter les normes PMR.

4

Secteur de la GRANDE BORDE et de la PECAUDINIÈRE

4.1 Rue des Guessières (entre la rue de la Borde et la rue Ève la Vallière)

Planche de cartographie : planches 5 et 8

Photographies : album n° 48 – pages 161

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B1 : largeur de trottoir < 1,40m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
E3 : Zone non accessible PMR	Arrêt de bus à aménager pour respecter la réglementation PMR	2u	5 000 €/u	10 000	
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	5 u	600 €/u	3 000	
TOTAL (en € HT)				13 000	

Suggestions: Nous avons constaté plusieurs stationnements sur trottoirs, en plus des dégradations pouvant être générées par les véhicules sur ces derniers ; cela interrompt le cheminement piéton. Étant donné la configuration du site, une solution serait de créer des stationnements longitudinaux. Cela apporterait un effet « chicane » qui ralentirait la circulation et permettrait de répondre aux besoins en stationnement.

4.2 Rue de la Pécaudinière

Planche de cartographie : planche 5

Photographies : album n° 47 – page 159

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B3 : dévers trop important	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
E2 : hauteur de passage < 2,20m ; hauteur sous panneaux insuffisante	Remplacement des supports des panneaux	1 u	150 €/u	150	Panneaux existants conservés
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	3 u	600 €/u	1 800	
TOTAL (en € HT)				1 950	

Suggestions: Même si les trottoirs sont suffisamment larges pour la circulation des PMR, la configuration du site se prête assez bien à la mise en zone 30 de la rue de la Pécaudière.

4.3 Rue Gosta Kruse

Planche de cartographie : planche 5

Photographies : album n° 55 – page 188

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
E5 : Chicane non conforme	Repositionnement des barrières existantes	6 u	75 € /u	450	

Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	1 u	600 €/u	600	
TOTAL (en € HT)				1 050	

Suggestions: Si l'on suppose que la zone en bicouche rouge est une zone de stationnement longitudinal, la rue est dépourvue de trottoirs ; il serait possible de créer une zone de rencontre, voie mixte de circulation.

4.4 Rue de l'Abbé Chasteigner

Planche de cartographie : planche 5

Photographies : album n° 40 – page 134

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B4 : mauvais état du revêtement ; gros graviers	Reprofilage du support existant et renouvellement du revêtement bicouche ou autre (enrobé, béton etc.)	450 m ²	12 €/m ²	5 400	Si réfection en bicouche
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	1 u	600 €/u	600	
TOTAL (en € HT)				1 050	

Suggestions: La configuration de la rue encourage à la création d'une zone de rencontre.

4.5 Rue Ève La Vallière (entre la rue des Guessières et la rue du Coteau)

Planche de cartographie : planche 5

Photographies : album n° 53 – page 183

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B4 : mauvais état du revêtement ; gros graviers	Reprofilage du support existant et renouvellement du revêtement bicouche ou autre (enrobé, béton etc.)	1 150 m ²	12 €/m ²	13 800	Si réfection en bicouche
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	5 u	600 €/u	3 000	
TOTAL (en € HT)				16 800	

Suggestions: Nous avons constaté plusieurs stationnements sur trottoirs, en plus des dégradations pouvant être générées par les véhicules sur ces derniers ; cela interrompt le cheminement piéton. Étant donné la configuration du site, une solution serait de créer des stationnements longitudinaux. Cela apporterait un effet « chicane » qui ralentirait la circulation et permettrait de répondre aux besoins en stationnement.

5

Secteur de CHASSELOUP**5.1 Rue Ève La Vallière (entre l'allée du Coteau et la RD n°76)**

Planche de cartographie : planches 2 et 5

Photographies : album n° 53 – page 183

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
A1 : Pente longitudinale > à 5%	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B4 : Revêtement en mauvais état, trous et enrobé déformé	Renouvellement du revêtement en enrobé	500 m ²	20 €/m ²	10 000	Si réfection en enrobé
E3 : Zone non accessible PMR	Arrêt de bus à aménager pour respecter la réglementation PMR	1u	5 000 €/u	5 000	
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	3 u	600 €/u	1 800	
TOTAL (en € HT)				16 800	

Suggestions : Les trottoirs étant assez larges et la pente de la rue relativement élevée, il serait souhaitable d'installer quelques bancs pour permettre le repos des PMR.

5.2 Rue Jean Houcke

Planche de cartographie : planches 2 et 5

Photographies : album n° 58 – page 195

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
A1 : Pente longitudinale > à 5%	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B1 : largeur de trottoir < à 1,40m	Élargissement des trottoirs nord et sud	220 ml	90 €/ml	19 800	Réfection en enrobé
E5 : Chicane non conforme	Repositionnement des barrières existantes	1 u	75 €/u	75	
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	4 u	600 €/u	2 400	
TOTAL (en € HT)				22 275	

Suggestions : Nous avons constaté plusieurs stationnements sur trottoirs, en plus des dégradations pouvant être générées par les véhicules sur ces derniers ; cela interrompt le cheminement piéton. Étant donné la configuration du site, une solution serait de créer des stationnements longitudinaux. Cela apporterait un effet « chicane » qui ralentirait la circulation et permettrait de répondre aux besoins en stationnement. Par ailleurs, la configuration de la rue encourage la création d'une zone 30.

5.3 Rue des Pinsonnières

Planche de cartographie : planches 3, 5 et 6

Photographies : album n° 49 – page 168

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
A1 : Pente longitudinale > à 5%	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B4 : Revêtement en mauvais état, trous et enrobé déformé	Reprofilage et revêtement en bicouche	200 m ²	12 €/m ²	2 400	Si réfection en enrobé
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	5 u	600 €/u	3 000	
TOTAL (en € HT)				5 400	

Suggestions : La configuration de la rue encourage la création d'une zone 30.

5.4 Impasses Édouard André et Louis Noisette

Planche de cartographie : planches 5 et 6

Photographies : album n° 25 et 26 – page 99 et 101

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
A1 : Pente longitudinale > à 5%	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
E5 : Chicane non conforme	Repositionnement des barrières existantes	2 u	75 €/u	150	
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	3 u	600 €/u	1 800	
TOTAL (en € HT)				1 950	

Suggestions : La configuration des rues encourage la création d'une zone 30.

6

Secteur de LA PRAIRIE DE LA BOURDILLIERE

6.1 Rue de la Mairie - RD n°76 – entre la rue des Guessières et la rue des Pinsonnières

Planche de cartographie : planches 2 et 3

Photographies : album n° 45 – page 149

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B2 : largeur de trottoir < 0,90m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B4 : Revêtement en mauvais état, gros gravier	Reprofilage et revêtement en bicouche	150 m ²	12 €/m ²	1 800	Si réfection en bicouche
E2 : hauteur de passage < 2,20m ; hauteur sous panneaux insuffisante	Remplacement des supports des panneaux	4 u	150 €/u	600	Panneaux existants conservés
E3 : Zone non accessible PMR	Arrêt de bus à aménager pour respecter la réglementation PMR	1u	5 000 €/u	5 000	
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	5 u	600 €/u	3 000	
TOTAL (en € HT)				10 400	

6.2 Rue de la Bourdillière et impasses des Fontaines, des Sources et des Sansonnets

Planche de cartographie : planche 2

Photographies : album n° 42, 18, 24 et 23 – pages 138, 85, 97 et 95

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B1 : largeur de trottoir < 1,40m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B2 : largeur de trottoir < 0,90m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
E2 : hauteur de passage < 2,20m ; hauteur sous panneaux insuffisante	Remplacement des supports des panneaux	6 u	150 €/u	900	Panneaux existants conservés
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	7 u	600 €/u	4 200	
TOTAL (en € HT)				5 100	

Suggestions : La configuration des rues encourage la création d'une zone 30. Par ailleurs, la rue de la Bourdillière étant à sens unique, il serait envisageable de créer des stationnements longitudinaux afin de répondre aux besoins en stationnement et de libérer les trottoirs pour la circulation piétonne.

7

Secteur du BOURG

7.1 Rue de la Mairie - RD n°76 – entre la rue des Guessières et la rue de la Fuye ; Cimetière

Planche de cartographie : planche 2

Photographies : album n° 45 – page 149

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B1 : largeur de trottoir < 1,40m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B2 : largeur de trottoir < 0,90m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B4 : Revêtement en mauvais état, trous et enrobé déformé	Reprofilage et revêtement en sable stabilisé	3 200 m ²	12 €/m ²	38 400	Si réfection en sable stabilisé
E2 : hauteur de passage < 2,20m ; hauteur sous panneaux insuffisante	Remplacement des supports des panneaux	2 u	150 €/u	300	Panneaux existants conservés
E3 : Zone non accessible PMR	Arrêt de bus à aménager pour respecter la réglementation PMR	2 u	5 000 €/u	10 000	

Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	5 u	600 €/u	3 000	
TOTAL (en € HT)				51 700	

Suggestions : Privilégier le trottoir sud car c'est le plus large. Il serait souhaitable de créer des stationnements réservés PMR sur la place du 11 novembre. Par ailleurs, la section de rue devant la Mairie se prête bien à la création d'une zone de rencontre.

7.2 Rue des Guessières – entre la rue de la Mairie et la rue Ève la Vallière

Planche de cartographie : planche 2

Photographies : album n° 48 – page 161

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B1 : largeur de trottoir < 1,40m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B1 : largeur de trottoir < 1,40m – le long du talus	Élargissement du trottoir en réduisant le talus ; revêtement en enrobé	100 ml	42 €/ml	4 200	
B2 : largeur de trottoir < 0,90m	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				
B3 : dévers trop important	Au vu de la configuration du site, aucune solution n'est envisageable.				

B4 : Revêtement en mauvais état	Reprofilage et revêtement en enrobé	50 m ²	20 €/m ²	1 000	
E1 : Mobilier urbain non conforme ; bornes non détectables	Remplacement des bornes existantes	2 u	200 €/u	400	
E2 : hauteur de passage < 2,20m ; hauteur sous panneaux insuffisante	Remplacement des supports des panneaux	2 u	150 €/u	300	Panneaux existants conservés
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	3 u	600 €/u	1 800	
TOTAL (en € HT)				7 700	

Suggestions : Privilégier le trottoir ouest car c'est le plus large.

Secteur de la ZI de la DUQUERIE

1.1 ZI de la DUQUERIE

Planche de cartographie : planche ZI de la DUQUERIE

Photographies : album n° 64 – page 208

Non conformités	Solutions techniques	Quantité	Prix unitaire (en € HT)	Coût estimatif (en € HT)	Commentaires
B4 : mauvais état du revêtement ; enduit bicouche endommagé, quelques trous.	Reprofilage du support existant et renouvellement du revêtement bicouche ou autre (enrobé, béton etc.)	1 900 m ²	12 €/m ²	22 800	Si réfection en bicouche
D1 : Ressaut > à 2cm	Abaissement des bordures	2 u	300 €/u	600	
Passages piétons non conformes et ou création de passages piétons	Mise en conformité ou création des passages piétons (bandes d'éveil podotactiles, passage bateau avec ressaut de 2cm maxi etc.)	3 u	600 €/u	1 800	
TOTAL (en € HT)				25 200	